

Séance publique du 2 mai 2007

Délibération n° 2007-4073

commission principale : déplacements et urbanisme

commune (s) : Rillieux la Pape

objet : **Semailles ouest - Aménagement des espaces extérieurs après démolitions - Individualisation d'autorisation de programme partielle**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction des opérations - Politique de la ville et renouvellement urbain

Le Conseil,

Vu le rapport du 10 avril 2007, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Situé à l'extrémité "est" de la ville nouvelle, le quartier des Semailles se trouve, depuis l'ouverture de l'A 46, en position d'entrée de ville. Son fonctionnement devrait évoluer dans les années à venir avec l'ouverture de la zone d'activités de Sermenaz et le prolongement de l'avenue de l'Europe jusqu'à l'échangeur de Sermenaz qui soulagera l'avenue des Nations d'une partie du trafic de transit qui l'emprunte actuellement.

Le quartier compte au total vingt-quatre immeubles rassemblant 974 logements :

- 619 logements, propriété de l'Opac de l'Ain,
- 43 logements (une tour), propriété de la Semcoda,
- 312 logements en copropriétés privées.

Le quartier bénéficie de la proximité du centre commerçant Bottet-Verchères. Il est encadré par des équipements scolaires, lycées et collèges, dont l'intégration urbaine n'a pas été prise en compte, ce qui crée un certain nombre de dysfonctionnements.

Le quartier des Semailles est structuré par l'avenue des Nations et par l'avenue de l'Europe. L'aménagement de l'avenue de l'Europe (en cours) renforcera son caractère urbain.

La desserte des différents groupes d'immeubles s'effectue en peigne à partir des deux avenues par des voies en impasse. Cette situation, facteur de tranquillité résidentielle semble, à l'heure actuelle, donner satisfaction aux résidents malgré l'enclavement de certains îlots.

Les objectifs de l'opération sont :

- ouvrir et désenclaver la partie ouest du quartier des Semailles,
- offrir aux habitants des espaces de vie de qualité,
- promouvoir un développement durable du territoire.

L'ensemble des travaux sera réalisé sous maîtrise d'ouvrage de la Communauté urbaine. Le coût prévisionnel de l'opération est estimé à 5 M€ TTC sur lesquels une recette de 1 M€ est attendue de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (Anru). Les travaux pourraient se réaliser en 2008. Les travaux d'éclairage public seront effectués et financés par la commune de Rillieux la Pape.

La maîtrise d'œuvre tranche ferme (conception) et diverses études de cette opération ont été évaluées à 300 000 € TTC.

Circuit décisionnel : ce projet a fait l'objet d'un avis favorable du pôle urbanisme le 26 mars 2007 et du Bureau le 16 avril 2007 ;

Vu ledit dossier ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et urbanisme ;

DELIBERE

1° - Approuve l'engagement des études de l'opération d'aménagement des espaces extérieurs après démolition de la partie ouest du quartier des Semailles à Rillieux la Pape.

2° - L'opération de Rillieux la Pape : Semailles ouest, inscrite à la programmation pluriannuelle d'investissements 2002-2007, fera l'objet d'une individualisation de l'autorisation de programme globale habitat et politique de la ville, pour un montant de 300 000 € en dépenses selon l'échéancier prévisionnel de crédits de paiement suivant :

- 250 000 € en 2008
- 50 000 € en 2009.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,